



// COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 juin 2025

Le rejet de la loi sur la programmation énergétique par l'Assemblée nationale découle d'une mobilisation sans précédent pour dire stop aux aberrations énergétiques et au moratoire sur le solaire et l'éolien.

Le rejet de la proposition de loi sur la programmation énergétique a permis de révéler au grand jour, par des effets de loupe médiatique, le très large soutien dont bénéficient l'énergie solaire et éolienne dans notre pays. Association d'élus locaux, Président(e)s de Région, industriels, société civile, représentants des agriculteurs, secteur du bâtiment, ONG de protection de l'environnement et de la biodiversité et secteur énergétique dans son ensemble : tous ont unanimement condamné la volonté d'arrêter le développement des énergies renouvelables électriques en France. Par le rejet de ce texte incohérent, l'Assemblée nationale a acté le retour de la raison dans les débats énergétique de notre pays. Ce message très fort qui s'est exprimé depuis le terrain doit désormais être entendu par les sénateurs et le Gouvernement.

Au-delà de la légitimité démocratique que revêt le vote de ce jour (377 contre, 142 pour, 47 abstentions), ce 24 juin restera une date importante pour l'avenir de la transition énergétique en France. Face à l'approche irresponsable et extrême que certains ont tenté d'imposer, un formidable mouvement s'est mis en route afin de rappeler l'utilité sociale des énergies renouvelables pour notre pays. Par les emplois qu'elles permettent de créer, par la valeur qu'elles génèrent dans les territoires, par l'outil de reconquête industrielle qu'elles constituent, par les compléments de revenus et les services qu'elles fournissent à l'agriculture et par les leviers qu'elles apportent à notre système électrique pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles importées et lutter contre le changement climatique, les énergies renouvelables sont un outil de souveraineté énergétique et une solution pour l'ensemble des Françaises et des Français.

Ce « moment de vérité » vient confirmer, s'il en était encore besoin, les sondages d'opinion qui montrent que ces solutions sont plébiscitées par nos concitoyens.

L'heure est à la responsabilité et à la restauration de la confiance et de la visibilité des filières.

Nos organisations appellent désormais les sénateurs, qui seront conduits à se prononcer à nouveau sur le texte qu'ils avaient déjà adopté en première lecture, à le faire avec sagesse, équilibre et raison. Dans ce moment de clarification, il est désormais essentiel que le Gouvernement publie rapidement le décret fixant la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), seul outil capable de redonner visibilité et confiance aux filières, de sécuriser les investissements et de garantir notre souveraineté énergétique sur le long terme.

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois.

L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.